



# Assemblée générale

Distr. limitée  
6 septembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

**Comité des conférences**  
**Session de fond de 2017**  
5-11 septembre 2017  
Point 8 de l'ordre du jour  
**Adoption du rapport et dates proposées pour la session  
d'organisation et la session de fond de 2018**

## Projet de rapport

*Rapporteuse* : Rita **Le Diffard** (Hongrie)

### I. Questions d'organisation

#### A. Composition

1. En application de la résolution [43/222 B](#) de l'Assemblée générale, en 2017, le Comité des conférences était composé des États Membres suivants : Allemagne, Autriche, Bahreïn, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Guyana, Hongrie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Japon, Kenya, Libéria, Maroc, Namibie, Paraguay, République centrafricaine, et Sri Lanka<sup>1</sup>.

#### B. Membres du Bureau

2. À sa session d'organisation de 2017 (547<sup>e</sup> séance), le 21 juin 2017, le Comité a élu les membres suivants pour 2017 :

*Président* :

Lewis G. **Brown** (Libéria)

*Vice-Présidents* :

Fabrice **Fize** (France)

Abbas **Yazdani** (République islamique d'Iran)

Christine Renee **Bailey** (Jamaïque)

*Rapporteuse* :

Rita **Le Diffard** (Hongrie)

---

<sup>1</sup> Deux sièges vacants restent à pourvoir : l'un revenant aux États d'Asie et du Pacifique et l'autre aux États d'Amérique latine et des Caraïbes.



3. À sa session d'organisation également, le Comité est convenu du principe que son président mènerait des consultations en vue de déterminer la composition du Bureau pour 2018 et que le Président et les autres membres sortants du Bureau resteraient en fonctions jusqu'à l'élection des membres du Bureau pour 2018.

### **C. Organisation des travaux**

4. À sa session d'organisation, le Comité a décidé qu'il suivrait les directives, adoptées en 1994 et 1995, concernant son examen des demandes de dérogation au calendrier des conférences et des réunions déposées entre deux sessions, et se réunirait chaque fois que nécessaire pour examiner les demandes ayant une incidence sur ce calendrier pendant les sessions de l'Assemblée générale.

5. À la même session, le Sous-Secrétaire général au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences s'est exprimé devant le Comité. Des représentants du Secrétariat ont répondu aux questions des délégations du Guyana, de l'Iran (République islamique d') et du Maroc. .

6. À la même session, la Secrétaire du Comité a présenté le calendrier provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2018 et 2019 (E/2017/L.20). Ayant examiné le calendrier provisoire, le Comité a recommandé son adoption au Conseil économique et social. La recommandation du Comité a été transmise dans une lettre datée du 27 juin 2017, adressée par son président au Président du Conseil économique et social (E/2017/78).

7. Le Comité a tenu sa session de fond du 5 au 11 septembre 2017 (548<sup>e</sup> à \_\_\_<sup>e</sup> séances). À l'ouverture de la session de fond, le 5 septembre, la Secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/72/116). Des déclarations ont été faites au cours des séances par les représentants des États Membres suivants : Afghanistan, Autriche, Azerbaïdjan, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Guyana, Inde, Iran (République Islamique), Iraq, Kenya, Maroc, Paraguay, Tadjikistan et Turquie.

### **D. Programme de travail**

8. À sa session d'organisation de 2016 (541<sup>e</sup> séance), le 25 avril 2016, le Comité avait prié le Secrétariat de lui présenter l'ordre du jour provisoire de 2017 à sa session d'organisation de 2017. À sa session d'organisation de 2017 (547<sup>e</sup> séance), le 21 juin 2017, il a adopté l'ordre du jour provisoire (A/AC.172/2017/L.1) et prié le Secrétariat de lui présenter l'ordre du jour provisoire de 2018 à sa session d'organisation de 2018. Il a par ailleurs décidé d'inscrire à son programme de travail de l'année des réunions informelles, qui se tiendraient avant la session de fond ou sur demande et au cours desquelles le Secrétariat communiquerait des renseignements sur les questions relatives à la gestion des conférences intéressant les États Membres.

## **E. Participation d'observateurs**

9. Deux États Membres, Israël et la Turquie, étaient représentés en qualité d'observateurs à la session d'organisation du Comité. Quatorze États Membres – à savoir l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, Cuba, la Grèce, l'Inde, l'Iraq, Israël, le Kirghizistan, la Malaisie, le Népal, le Pakistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et la Turquie – ainsi qu'une organisation intergouvernementale, l'Organisation internationale de la Francophonie, étaient représentés en qualité d'observateurs à la session de fond.

---